

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 février 2023

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL80

présenté par
Mme Lechanteux

ARTICLE 4

À l'alinéa 2 substituer au mot :

« prévenir »

les mots :

« la dissuader de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de garantir la sécurité des Français, il est nécessaire de dissuader les délinquants et criminels de tout acte de récidive.